

CINQ QUESTIONS POLÉMIQUES...

L'IMMIGRATION FAIT BAISSER LES SALAIRES ? OUI, MAIS CEUX DES IMMIGRÉS

On a beaucoup glosé sur les insupportables pressions à la baisse qu'exercerait sur les salaires tricolores l'entrée en France de nouveaux immigrés. Extrapolant à partir des travaux d'économistes américains, Marine Le Pen a même chiffré ce rapport : 1 % d'arrivées égale 1,2 % de perte de revenus. Un calcul qui n'a guère de sens puisque la flexibilité des emplois et des rémunérations outre-Atlantique est sans rapport avec celle qui prévaut sur le marché de l'emploi tricolore, structuré par l'existence d'un Smic à 9,43 € brut, contre 5,25 actuellement aux États-Unis, et des grilles de rémunérations des conventions collectives dont l'application est obligatoire pour les entreprises. Le modèle français est un bouclier efficace contre la concurrence sauvage sur le marché du travail.

À gauche, en revanche, on tient souvent un raisonnement inverse. Considérant que les immigrés, même frappés par le sous-emploi, nourrissent l'activité et la consommation du pays, on estime, en s'appuyant notamment sur les publications de l'économiste El Mouhoub Mouhoud, que les immigrés génèrent une augmentation de l'emploi, donc des revenus. En fait, les études datent et sont souvent théoriques. L'effet de l'immigration sur les salaires de l'ensemble de la population hexagonale est en fait marginal au niveau global, mais différencié selon les secteurs. Dans des secteurs comme la restauration, la construction, les gardes d'enfants ou les aides à la personne, la concurrence de nouveaux arrivants venus de l'extérieur de

l'Union européenne et souvent peu qualifiés fragilise essentiellement l'existence de ceux qui sont arrivés juste avant eux. Dans cet ordre d'idées, la présence de nombreux travailleurs sans papiers, dépourvus de droits et précarisés, représente un volant de main-d'œuvre idéal pour les patrons qui veulent faire jouer les salaires à la baisse. C'est, avec les discriminations à l'embauche, ce qui explique que le taux de chômage chez les immigrés soit plus élevé que celui de la population active générale, atteignant même 23 % pour ceux originaires du continent africain. ■

LES EXPULSIONS ? LES VÉRITABLES ET LES BIDONNÉES

Alors qu'il vient de présenter les chiffres 2013 de la lutte contre l'immigration irrégulière, le 31 janvier, Manuel Valls fait assaut de pédagogie pour tenter de désarmer l'opposition. « Mon prédécesseur affichait des chiffres magnifiques en matière d'« éloignements contraints », plaide le ministre de l'Intérieur, mais ces chiffres sont le fruit des retours aidés vers la Roumanie ou la Bulgarie, un système qui aurait généré un véritable trafic », avec la venue en France de personnes uniquement désireuses de toucher la prime. En clair, le gouvernement précédent dépensait de l'argent inutilement pour faire monter le nombre des expulsions « aidées » : 14 981 en 2012, contre 6 228 en 2013. Autre artifice démasqué : on incitait les services à inclure dans le calcul les « départs spontanés ». Des chiffres aussi « artificiels », insiste le ministre, que certains de ceux que l'on croissait à l'époque dans le bilan de la lutte contre la délinquance... Pas sûr que tous les électeurs soient sensibles à

la démonstration, mais, ce jour-là, Valls reconnaît que près de 80 % des déboutés du droit d'asile ne sont pas reconduits dans leur pays, au risque de laisser se diffuser l'idée de « l'impuissance de l'État ». Une conséquence directe du délai de traitement des dossiers : autour de quatorze mois.

Comment s'extraire d'une course aux chiffres truquée d'avance ? « La seule réponse, c'est d'être transparent et efficace », affirme le premier flic de France. Et d'avancer son « bon » chiffre de l'année : la hausse de 14 % du nombre de filières d'immigration clandestine démantelées. ■

LE FANTASME DE LA SUBSTITUTION

d'un peuple par un autre ne tient pas. Les immigrés venus d'Afrique sont 3 millions, soit moins de 5 % de la population. Les enfants de ces migrants sont aussi 3 millions. Trois régions accueillent plus de la moitié de ces immigrés : l'Île-de-France, Paca et Rhône-Alpes.

LES IMMIGRÉS ONT UNE RETRAITE DORÉE ? FAUX

Les vieux immigrés bénéficieraient d'un cadeau formidable : un minimum vieillesse automatique, supérieur à celui distribué aux Français et sans aucune obligation. C'est faux : l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa, 777,65 € pour une personne seule), qui est un revenu différentiel (on en déduit les autres revenus),



ET NOS RÉPONSES

est accessible à tous les résidents en France, quelle que soit leur nationalité. Mais, pour les immigrés non-membres d'un pays de l'Union européenne, il existe une condition restrictive forte : avoir travaillé régulièrement, c'est-à-dire avoir cotisé et avoir un permis de travailler, pendant au moins dix ans. Conclusion : l'Aspa ne crée pas d'appel de « vieux oisifs » sur le territoire. ■

LES CLANDESTINS MIEUX SOIGNÉS QUE LES FRANÇAIS ? FAUX

Deux cent soixante-quatre mille personnes en situation irrégulière ou en attente de l'examen de leur situation bénéficient de l'aide médicale d'Etat (AME), dont le coût de 800 millions d'euros est à la charge de l'Etat. Mais l'AME n'est pas un « avantage » : pour avoir droit à la prise en charge des soins, il faut vivre sous le seuil de pauvreté, comme les 4,5 millions d'assurés sociaux français et étrangers réguliers qui sont à la CMU-C, bien plus généreuse en matière de remboursement (notamment pour les lunettes et les soins dentaires).

Selon Christian Jacob, président du groupe UMP à l'Assemblée, la fraude à l'AME serait « massive ». En fait, son collègue UMP Claude Goasguen avait remis un rapport en 2001 et ne dénombrait que... 24 cas de fraude ! ■

LE "GRAND REMPLACEMENT" DE LA POPULATION ? FAUX

Le « grand remplacement » a été popularisé par l'écrivain réactionnaire Renaud Camus dans un livre dont c'est le titre. Il s'agirait de « la substitution d'un peuple par un autre, partout : dans les rues, les métros, les universités, les écoles, surtout dans les prisons... » expliquait-il alors. Pour résumer la thèse, les millions de musulmans, alliés aux Antillais, aux harkis et aux Roms installés en France représenteraient déjà de 11 à 13 millions de personnes et ont une telle fécondité qu'ils seront bientôt majoritaires. Le genre de cauchemar propre à enflammer les réseaux sociaux. Heureusement, la démographie ne se résume pas à l'addition des fantasmes. Les immigrés (fran-

çais ou non) venus d'Afrique sont 3 millions, soit moins de 5 % de la population. Les enfants de ces migrants sont aussi 3 millions. Mais un descendant d'immigrés n'est pas la copie de ses ancêtres. Selon l'Insee, la moitié des enfants d'immigrés naît qu'un seul parent immigré. Et 64 % de ceux qui vivent en couple ont un conjoint « ni immigré ni descendant d'immigrés », même si certaines populations, notamment africaines, ont une forte tendance à l'endogamie, selon la démographe Michèle Tribalat. Les descendants d'immigrés se fondent donc dans la population, même si c'est plus difficilement et plus lentement qu'autrefois. Reste la concentration : trois régions, l'Île-de-France, Paca et Rhône-Alpes, accueillent plus de la moitié des immigrés. Et, dans le département de la Seine-Saint-Denis, le nombre d'étrangers et de leurs descendants dépasse celui des Français d'origine qui ont migré vers la périphérie de la région parisienne. Dans l'ouest de la France, la proportion d'immigrés ne dépasse pas 3 %. Plutôt qu'à un « grand remplacement », l'immigration peut aboutir à une ségrégation spatiale. ■ L.D., F.P. E.T.H.N.

